

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Dans le cadre de la journée du/...../..... **sur le circuit**
Je soussigné(e) M.....,
demeurant à

- Je possède une licence FFM au titre de l'année en cours n°.....
 Je possède un pass circuit eco FFM qui me couvre en responsabilité civil (20 euro/jour).

J'ai souscrit en plus une assurance individuelle accident :

- Pass Circuit (38euro/jour)
 Autres assurance individuelle accident
 Je n'ai pas souscrit d'assurance individuelle accident et reconnais en être informé.

Déclare accepter les risques liée à la participation de cette manifestation et dégage les organisateurs de tout responsabilité civile, pénale, administrative et judiciaire au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte, un dommage, quel qu'il soit, à mon véhicule, aux autres véhicules présents, à la piste ou ses abords, à un tiers, un usager ou à moi-même.

Je renonce à tous recours ou à engager toutes actions judiciaires à l'encontre des organisateurs dès lors que :

- Ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.
- Je serais victime dans l'enceinte du circuit de mon fait ou de celui d'une autre personne présente sur la piste.

Je déclare également :

- Être titulaire du permis de conduire, valide à la date de la manifestation et correspondant au type de véhicule utilisé ou d'un Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste (CASM).
- Avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé.
- Entreprendre les séances sans esprit de compétition, sous mon entière responsabilité et à mes risques et périls.

Je m'engage à :

- Quitter l'enceinte du circuit dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement de Central Team et le règlement du circuit
- À ne pas prêter mon véhicule à une personne non inscrite à la manifestation et non assuré.
- À ne pas circuler sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou d'un quelconque médicament qui pourrait être contre indiqué avec la pratique de la moto, sur le site, piste et paddock.

Thierry Boyer ne peut être tenu responsable des accidents, dont pourraient être victime les pilotes ou accompagnateurs (tant au niveau corporel que matériel) et des vols ou litiges qui surviendraient pendant la manifestation et le pilote s'engage à obtempérer à toutes indications par signaux ou drapeaux.

Thierry Boyer se réservent le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité (sans remboursement de sa journée) ou d'imposer au participant de changer de niveau.

Nous vous rappelons :

- Qu'en cas de collision, chaque pilote assume les dommages matériels de son véhicule.
- Qu'à partir du moment où le pilote monte sur sa moto, il doit obligatoirement être coiffé d'un casque intégral homologué (attaché), d'une tenue entièrement en cuir adapté à la conduite sur piste (blouson, pantalon et gants), des bottes ou chaussures montantes et d'une dorsale.
- Que le pilote doit prendre réellement conscience, des risques importants qu'il prend par cette pratique sportive et s'informer, afin de connaître les garanties d'indemnisations en cas de dommages corporels (assurance individuelle accident I.A.).

Je déclare sur l'honneur que tous les renseignements fournis sont exacts, je certifie avoir pris connaissance des conditions et je m'engage à en respecter et à appliquer toutes les prescriptions.

Lu et approuvé :

Fait le :

Signature :